

Lire cet email dans mon navigateur



La nuit est belle ! – 21 mai 2021

La Fête de la Nature souffle ses 10 bougies !

Le vendredi 21 mai 2021, Penthaz participera à l'événement de lancement de la Fête de la Nature en éteignant son éclairage public.

En collaboration avec *La nuit est belle !*, la Fête de la Nature lance sa dixième édition avec une action inédite qui vise à sensibiliser la population à la problématique de la pollution lumineuse avec un éclairage particulier sur la biodiversité nocturne.

Pourquoi une telle action ?

Lorsque nous dormons, c'est toute une vie qui foisonne en pleine nature. L'éclairage public représente une grande source de pollution lumineuse qui impacte négativement la faune et la

tiore : pertes de repères, dégradation des habitats naturels ou encore perturbation des migrations sont quelques-unes des problématiques qu'elle engendre. Le sur éclairage des villes crée de véritables pièges et barrières écologiques pour la biodiversité. La population subit aussi les nombreux effets négatifs d'un éclairage nocturne souvent dispensable. Et contrairement à de nombreuses croyances, une extinction nocturne n'augmente pas l'insécurité.

Vous voulez prendre part activement à cette action chez vous ? C'est possible ! L'éclairage extérieur des balcons ou des jardins participe aussi à la pollution lumineuse. Si vous le souhaitez, vous pouvez également éteindre vos lumières la nuit du 21 mai.

Vous êtes aussi invités à participer gratuitement aux activités nature organisées par le réseau de partenaires de la Fête de la Nature du 21 au 30 mai.

Cet événement vous intéresse et vous voulez en profiter ? Visitez le site web de la Fête de la Nature découvrir le programme.

Vous pouvez trouver toutes les activités proposées sur cette page <https://www.fetedelanature.ch/list>.



La Centrale des solidarités : une hotline pour une aide dans le quotidien

Une hotline pour une aide dans le quotidien

La pandémie vous fait sentir isolé-e ou démuni-e face à une situation de votre quotidien ? Le Canton propose un soutien via la hotline 0800 30 30 38.

Les personnes de tout âge, habitant dans le canton de Vaud et n'ayant pas de réseau de proximité ou de soutien d'un organisme social peut appeler cette hotline. Elle est gratuite et confidentielle. Des professionnels du social de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile, répondent du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et accompagnent les personnes vers des aides existantes.

Quels services peuvent être demandés ?

- livrer des repas à domicile,
- faire les courses et les livrer à domicile,

- proposer un transport aux personnes à mobilité réduite (par exemple pour des traitements chroniques à l'hôpital, se rendre chez son médecin ou son pharmacien),
- soulager les proches aidant-e-s,
- proposer une relève d'urgence sous forme d'un accompagnement à domicile par un assistant professionnel (notamment pour les personnes en situation de handicap),
- garder les enfants à la maison pendant une période d'absence (par exemple en cas de rendez-vous médical des parents),
- aider au ménage (lessive et nettoyage),
- aider à réaliser des paiements et à obtenir de l'argent liquide,
- soutenir pour s'occuper de l'animal domestique lorsque la personne doit rester chez elle (par exemple en cas de maladie ou de quarantaine),
- rassurer, garder un lien et maintenir une vie sociale par des contacts téléphoniques.
- vous accompagner vers d'autres aides concrètes en cas de besoin.

Cette hotline, nommée la Centrale des solidarités, a été mise en place en avril 2020 par le Canton de Vaud en collaboration avec toutes les communes vaudoises et le soutien des institutions sociales suivantes : Pro Senectute, Pro Infirmis, Caritas, Centre Social Protestant, Bénévolat Vaud, Pro-Xy, Croix-Rouge et Entraide familiale vaudoise.

Plus d'informations : www.vd.ch/coronavirus-solidarites



Commission cantonale de jeunes: appel à candidatures ---> 20 mai 2021

La commission des jeunes, ça fonctionne comment ?

La Commission de jeunes est composée de 15 à 25 membres, en respectant au mieux l'égalité **filles / garçons**, provenant de **toutes les régions du canton**. Les membres s'engagent pour un mandat de **deux ans**, renouvelable en principe une fois. La Commission se réunit environ **7 fois par année en séances plénières** de 18h00 à 20h30.

La Commission définit librement les questions et les thèmes qu'elle entend traiter. Tu peux y aborder toute question qui t'intéresse dans des domaines aussi divers que la culture, les loisirs, le développement durable, les transports publics, la formation (école, apprentissage, gymnase, etc.), la prévention, la place des jeunes dans la société, la santé, la sécurité, le social, l'économie, etc.

Si tu as entre 14 et 18 ans, que tu aimes débattre et que tu veux t'exprimer sur les sujets qui te tiennent à cœur, alors rejoins la Commission de jeunes du Canton de Vaud !

Tu trouveras toutes les informations pratiques à notre sujet sur ce site, ainsi que sur la [page Facebook](#).

Horaires de l'Ascension

A l'occasion du weekend de l'Ascension, nous vous informons que nos bureaux **seront fermés le jeudi 13 et vendredi 14 mai 2021.**

Nous vous souhaitons un agréable weekend.

Commune de Penthaz

Administration communale
Rue du Vieux Collège 7
1303 Penthaz
021 862 71 88

Horaires :

Lundi : 15h00 - 19h00
Mercredi : 08h00 - 12h00
Jeudi : 8h00-12h00
Vendredi : 08h00 - 12h00



Vous recevez cette newsletter du site www.penthaz.ch avec l'adresse administration@penthaz.ch.
[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

